

**Zeitschrift:** L'Hôtâ

**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

**Band:** 23 (1999)

**Artikel:** Un monument en renouveau : la chapelle de Develier-Dessus

**Autor:** Hauser, Michel

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064376>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Un monument en renouveau

## LA CHAPELLE DE DEVELIER-DESSUS

Depuis 1993, la chapelle de Develier-Dessus est en réfection, à l'initiative des autorités de la Commune ecclésiastique catholique-romaine de Develier, qui en est propriétaire, et de l'équipe pastorale des paroisses de Courfaivre, Courtételle et Develier. Les travaux consistent à réparer l'intérieur du sanctuaire, laissé sans usage religieux durant plus d'une vingtaine d'années, et à le remettre progressivement en valeur, avec le concours des paroissiens eux-mêmes, aux fins d'y aménager un lieu de recueillement à destination plus particulière des jeunes et des familles et d'en faire un pôle de rencontre œcuménique.

Ce projet, en bonne voie de réalisation, implique divers aménagements nouveaux. Il est mené à bien, cependant, en concertation étroite et régulière avec l'Office du patrimoine historique, attendu que la substance architecturale et les qualités artistiques de cette chapelle en font l'une des plus remarquables que le XIX<sup>e</sup> siècle ait laissées dans le canton.

### Repères historiques

La construction de la chapelle de Develier-Dessus est due à l'initiative d'habitants de ce hameau: François Greppin, Joseph Greppin, Jacques Greppin, François Greppin dit «Forge» et Antoine Nusbaumer. Le préfet de Delémont leur a délivré le permis de construire cette chapelle en date du

4 avril 1837, «moyennant la couvrir de tuiles et la faire assurer contre les incendies»<sup>1</sup>. Le terrain nécessaire à l'établissement de l'immeuble fut légué par la famille Nouvion, de Delémont<sup>2</sup>. Les travaux de construction paraissent s'être déroulés du mois de juillet 1837 au 11 décembre 1838, moment où le sanctuaire a été bénit par l'abbé Friat, curé doyen de Delémont<sup>3</sup>. Au-dessus de la porte d'entrée figure du reste l'inscription «Anno 1837 aedificatum».

La construction fut donc une œuvre privée et communautaire, à laquelle contribuèrent plusieurs donateurs, qui fournirent aussi une bonne part du mobilier. Ainsi s'explique assurément le fait que les fonds d'archives publics ne contiennent pratiquement pas de documents se rapportant aux origines du sanctuaire.

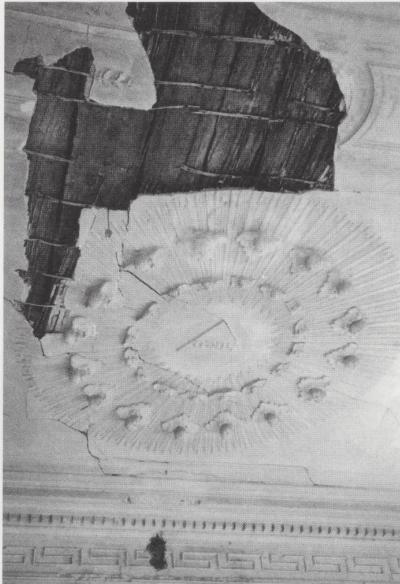
La chapelle fut dédiée à l'Immaculée Conception et à sainte Philomène. Celle-ci<sup>4</sup> fit aussitôt l'objet d'une dévo-



La chapelle vue depuis le sud-ouest.

tion particulière et suscita des pèlerinages. Des témoignages en ont été laissés sous la forme de quelques modestes ex-voto apposés au mur du chœur derrière l'autel, mais aussi de plusieurs inscriptions et «graffitis» tracés par des pèlerins sur les murs de la nef, plus particulièrement durant les années 1840-1843.

La propriété légale de la chapelle de Develier-Dessus a d'emblée été sujette à modifications et complications. Il semble que l'immeuble ait formellement appartenu d'abord aux initiateurs de sa construction. En 1850, lors de la confection du nouveau plan parcellaire, elle aurait été dévolue<sup>5</sup> à la Fabrique (Caisse paroissiale) de Develier. Mais l'Etat des contenances<sup>6</sup> de Develier, établi en 1851, indique que la chapelle, alors, est propriété de la Commune. L'Acte de classification de Develier, établi en 1866, comprend la chapelle parmi les biens de la Commune mixte «ayant une destination municipale». En 1875, époque du Kulturkampf, Develier ayant été rattaché à la paroisse de Courfaivre, la chapelle fut englobée dans les biens de ladite paroisse, malgré diverses protestations émanant des personnes qui avaient contribué à la construction de la chapelle ou de leurs descendants<sup>7</sup>. La paroisse de Develier fut rétablie par décret du Conseil-exécutif du Canton de Berne du 9 octobre 1907; dès lors, la chapelle de Develier-Dessus est clairement propriété de la Paroisse de Deve-



Détail du plafond du Chœur avant rénovation.

lier, appelée de nos jours Commune ecclésiastique catholique-romaine.

Les travaux dont le bâtiment a été l'objet au cours de son histoire ont porté sur l'extérieur essentiellement. En 1892, l'abbé Quenet fit faire de modiques réparations au toit et vernir les chéneaux, pour le prix total de 28 francs<sup>8</sup>. En 1922, des travaux de réfection de la toiture sont entrepris, pour un coût total de quelque 700 francs<sup>9</sup>; ils paraissent consister en la réfection du

lattage, de la couverture et de certains chevrons. En 1945, à nouveau, des pièces de charpente et tuiles sont fournies pour des travaux dont l'essentiel est confié au menuisier Joseph Kauffmann, rétribué à raison de 480 fr. 40<sup>10</sup>. Enfin, il y a un peu plus d'une vingtaine d'années, la Commune ecclésiastique catholique-romaine de Develier a consenti une dépense d'environ 75 000 francs pour une rénovation extérieure (charpente, couverture, ferblanterie, crépis) à l'occasion de laquelle quelques modifications ont été apportées à la configuration originale de la chapelle: transformation de la façon de l'avant-toit; remplacement de l'auvent avec moulures de plâtre en forme de losanges par une toiture en appentis au-dessus de l'entrée, suppression du revêtement de tavaillons qui couvrait la façade ouest et aussi, semble-t-il, la façade est.

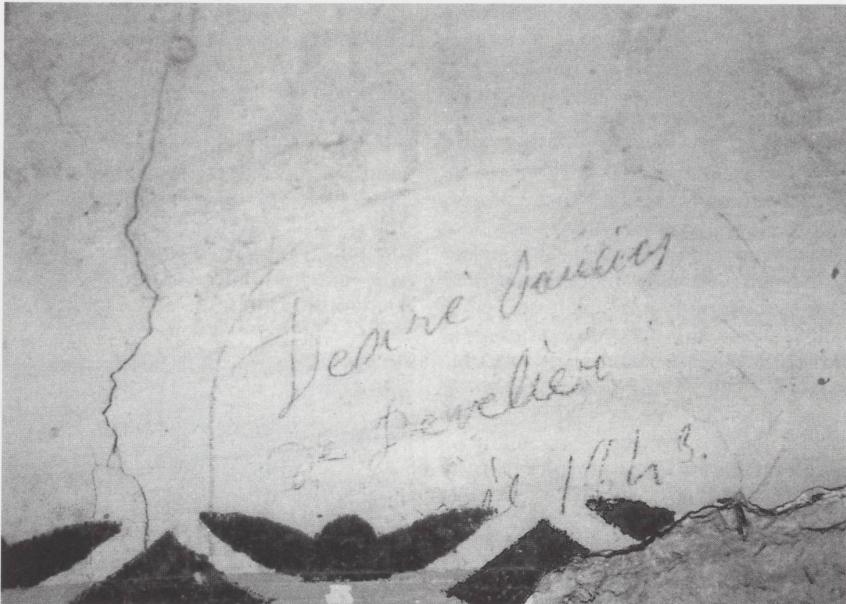
Depuis son origine, et jusqu'aux travaux maintenant en cours, l'intérieur de la chapelle n'avait pour ainsi dire connu ni modifications ni transformations. Tout au plus les murs ont-ils été blanchis une fois, en 1892 peut-être<sup>11</sup>, et le bas des parois aura-t-il été repeint ou même recrépi à une ou deux reprises. Cet état de choses, assez exceptionnel, ne manque certes pas d'intérêt au plan de la conservation du patrimoine, mais explique aussi l'état de décrépitude général au moment d'ouvrir le chantier actuel.

## Conservation et adaptation

Par son apparence extérieure déjà, la chapelle de Develier-Dessus correspond aux canons du style néo-classique tel qu'il se développe dans le Jura dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et tel qu'il s'épanouira surtout dans le domaine des constructions scolaires de ce temps: volume parallélépipédique, baies disposées de manière rigoureuse avec encadrements orthogonaux en pierre de taille, toiture en pavillon, clocheton centré.

Mais c'est surtout l'intérieur de la chapelle qui affirme les traits de ce style. L'espace y est organisé comme une seule salle, ce qui est souligné par la continuité de la corniche et de la frise courant sous le plafond. La distinction entre le chœur et la nef est toutefois marquée par une différence de niveaux (deux marches), par la présence de massifs de maçonnerie se dressant de part et d'autre et par la diversité de composition des décors du plafond.

Celui-ci, avec sa corniche, constitue la partie maîtresse du décor de l'édifice, celle qui lui confère toute sa valeur. Une telle ornementation, avec ses médaillons de stucs richement ouvrages (ainsi au chœur: triangle avec motif d'inscription hébraïque, palmettes, têtes d'angelots et rayons convergents), avec ses moulures délimitant des panneaux ponctués de rosaces, avec sa corniche à modénature accentuée et soulignée de



*Inscriptions de pèlerins des années 1840 sur les murs de la chapelle.*

modillons, avec sa frise ornée de grecques (décor linéaire formant comme une succession de s), est assurément rare en pays jurassien. Il s'en trouve des exemples analogues, encore que moins élaborés, dans quelques églises jurassiennes (Mervelier, 1841-1842; Courchavon, 1844-1845), mais manifestement dans aucune autre chapelle du canton.

C'est sur ce plafond et le décor en stuc en général que l'effort de conservation a

porté principalement, dès le début des travaux actuellement en cours. Il faut dire que la situation, techniquement, s'avérait problématique: le plâtre formant ce plafond était en bonne part disjoint du plancher, pourvu d'un treillis de roseaux, auquel il était initialement accroché, à tel point que plusieurs parties du décor s'étaient effondrées, laissant à nu le système de construction. Après consultation de plâtriers-peintres et entreprises spécialisées dans les tra-

vaux de gypserie, il paraissait nécessaire de démonter ce plafond en le découplant en diverses parties, de remplacer le plancher d'accrochage par un système de panneaux de gypse et de reconstituer un plafond identique à l'original en y insérant les parties récupérables et en procédant par moulages aux compléments requis. Cette façon de faire n'avait cependant pas l'heure de satisfaire le conservateur des monuments, dans la mesure où elle impliquait une perte conséquente de la substance originale et de l'authenticité même du plafond. Aussi prévalut l'avis d'un restaurateur d'art spécialisé en la matière, selon lequel il était possible – et même à meilleur compte – de conserver intégralement ce qui restait du plafond original en le raccrochant au plancher existant au moyen de vis, puis de confectionner à neuf, et manuellement comme à l'origine, les parties lacunaires. Ce qui fut fait, à la faveur de la compréhension mutuelle des divers partenaires engagés dans cette entreprise de restauration. De la sorte, la spécificité majeure de l'architecture intérieure de la chapelle a pu être sauvegardée au meilleur sens du terme.

Les travaux se poursuivent actuellement, au rythme des disponibilités pratiques et financières de la communauté impliquée dans ce projet de réhabilitation de la chapelle. Ils visent à permettre un nouvel usage du sanctuaire, avec les accommodements que cela suppose.

Ainsi à propos de l'autel: constitué d'une partie en pierre (stipes) recouverte d'un coffre de bois formant table de célébration (mensa) et surmontée d'une sorte de prédelle sur laquelle était placée une chasse vitrée contenant un gisant en bois représentant sainte Philomène, il a été transformé plutôt que conservé intégralement, compte tenu de son état d'abord, mais aussi du fait que la dévotion à sainte Philomène n'a plus cours. On dira tout de même qu'il était

contemporain de la chapelle; preuve en soit l'inscription au crayon qui était lisible de l'arrière: «Jaque Maurice Joliat Courtetelle 1838» (il s'agit très probablement d'un artisan qui a œuvré sur le chantier de construction). Soit dit pour la petite histoire, en dessous de cette inscription s'en trouvait une autre, à l'orthographe savoureuse qui vaut la transcription: «les non des fuit sont testé par tous» (sic!). Cet autel avait été offert par Xavier Chappuis (1804-1889), artiste peintre de Delvelier dont quelques œuvres sont conservées, notamment des ex-voto à la chapelle du Vorbourg, des tableaux à la maison Chappuis à Soyhières et des peintures sous-verre au Musée national à Zurich. C'est lui-même qui en a fait gratuitement «toutes les sculptures, dorures et peintures»<sup>12</sup>. Quant au gisant de sainte Philomène, il aurait été confectionné, selon Mgr Vautrey<sup>13</sup>, par le sculpteur Faller d'Arlesheim, connu dans le Jura pour avoir restauré la dorure du maître-autel de la chapelle du Vorbourg en 1855.

Ainsi encore à propos de la haute grille en bois peint qui séparait chœur et nef: bien qu'il se soit agi d'une curiosité typologique liée sans doute à la vénération de sainte Philomène représentée sur l'autel, le parti a été pris de la déposer, dans la mesure où son maintien aurait empêché le nouvel usage prévu pour le sanctuaire.

En revanche, maints autres éléments d'origine de la chapelle pourront être



*Vue du chœur avant restauration.*

conservés, au besoin après restauration conséquente. C'est le cas du dallage du chœur, des bancs du chœur et des têtes de banc de la nef, ouvrages de menuiserie rehaussés de losanges qui sont des motifs décoratifs caractéristiques du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, voire de plusieurs pièces du mobilier religieux d'époque tels un crucifix de belle prestance ou un tableau de l'Immaculée Conception.

Au total, l'on peut affirmer d'ores et déjà que la chapelle de Develier-Dessus, construite en 1837 et fréquentée pendant une dizaine d'années au moins comme lieu de pèlerinage d'importance régionale, puis reléguée progressivement durant plus d'un siècle au point d'être délaissée et même négligée, va retrouver au tournant du millénaire un usage qui permettra d'en assurer l'avenir. En l'occurrence, il est opportun de rappeler l'une des clauses de la Charte de Venise, document de portée internationale émis en 1964 pour énoncer les principes de la conservation du patrimoine : « La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affection de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affection est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes ».

**Michel Hauser**  
Porrentruy

## Notes et références

<sup>1</sup>Archives paroissiales, Develier. Carton « Anciens et très précieux documents », enveloppe « Chapelle Develier-Dessus ».

<sup>2</sup>Archives paroissiales, Develier. Carton « Anciens et très précieux documents », enveloppe « Chapelle Develier-Dessus », lettre de citoyens de Develier-Dessus au préfet Hoffmeyer, 5 mars 1837; dans le même carton, voir aussi l'enveloppe « Titres de revendication de la chapelle de Develier-Dessus appartenant à la Bourgeoisie de Develier », protestation N° 3, du 28 avril 1875. A noter que Mgr Vautrey, dans ses *Notices historiques* (cf. note 3 ci-dessous) indique que le terrain aurait été donné par le baron de Verger (celui-ci, en fait, avait adopté un des fils du général Nouvion, lequel avait épousé sa sœur; d'où le fait que c'est tantôt le baron de Verger, tantôt la famille Nouvion qui passe pour donateur du terrain sur lequel est bâtie la chapelle). Mgr Vautrey précise encore que la commune a fourni le bois de bâti.

<sup>3</sup>Mgr Louis Vautrey, *Notices historiques sur les villes et les villages catholiques du Jura*, 1881. Chapitre Develier, p. 284.

<sup>4</sup>La tombe de sainte Philomène a été trouvée dans les catacombes de Priscilla, à Rome, en 1802. Elle a été faussement considérée comme martyre. Toujours est-il qu'après le transfert de ses reliques à Mugnano (diocèse de Nola, Italie), elle a suscité une dévotion de grande ampleur durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa fête, qui était célébrée le 11 août, a été supprimée en 1961. Dans le Jura, outre la chapelle de Develier-Dessus, la chapelle de Courcelon, érigée en 1838, lui est aussi consacrée, et l'église de Fahy s'orne d'un vitrail, daté de 1924, à l'effigie de cette sainte.

<sup>5</sup>Archives paroissiales, Develier. Carton « Anciens et très précieux documents », enveloppe « Titres de revendication de la chapelle de Develier-Dessus appartenant à la Bourgeoisie de Develier », protestation N° 2, du 29 avril 1875.

<sup>6</sup>Archives de la République et Canton du Jura (ARCJ), Office du patrimoine historique, Porrentruy. Etat des contenances de la commune de Develier, 1851.

<sup>7</sup>Ainsi, seize signataires, dans une protestation du 29 avril 1875, disent ne pouvoir consentir « à laisser détourner ladite chapelle du but qu'elle était destinée par les fondateurs, c'est-à-dire pour servir exclusivement au culte de la religion catholique-romaine, qui est la religion de nos pères, et non pour une secte dissidente ». Archives paroissiales, Develier. Carton « Anciens et très précieux documents », enveloppe « Titres de revendication de la chapelle de Develier-Dessus... », protestation N° 2.

<sup>8</sup>Archives paroissiales, Develier. Mémoires de M. le Curé Quenét, curé de 1870 à 1907, transcrits en 1988 par Marcel Nusbaumer.

<sup>9</sup>ARCJ, Office du patrimoine historique, Porrentruy. Comptes de la paroisse de Develier, 1922 et 1923.

<sup>10</sup>ARCJ, Office du patrimoine historique, Porrentruy. Comptes de la paroisse de Develier, 1945.

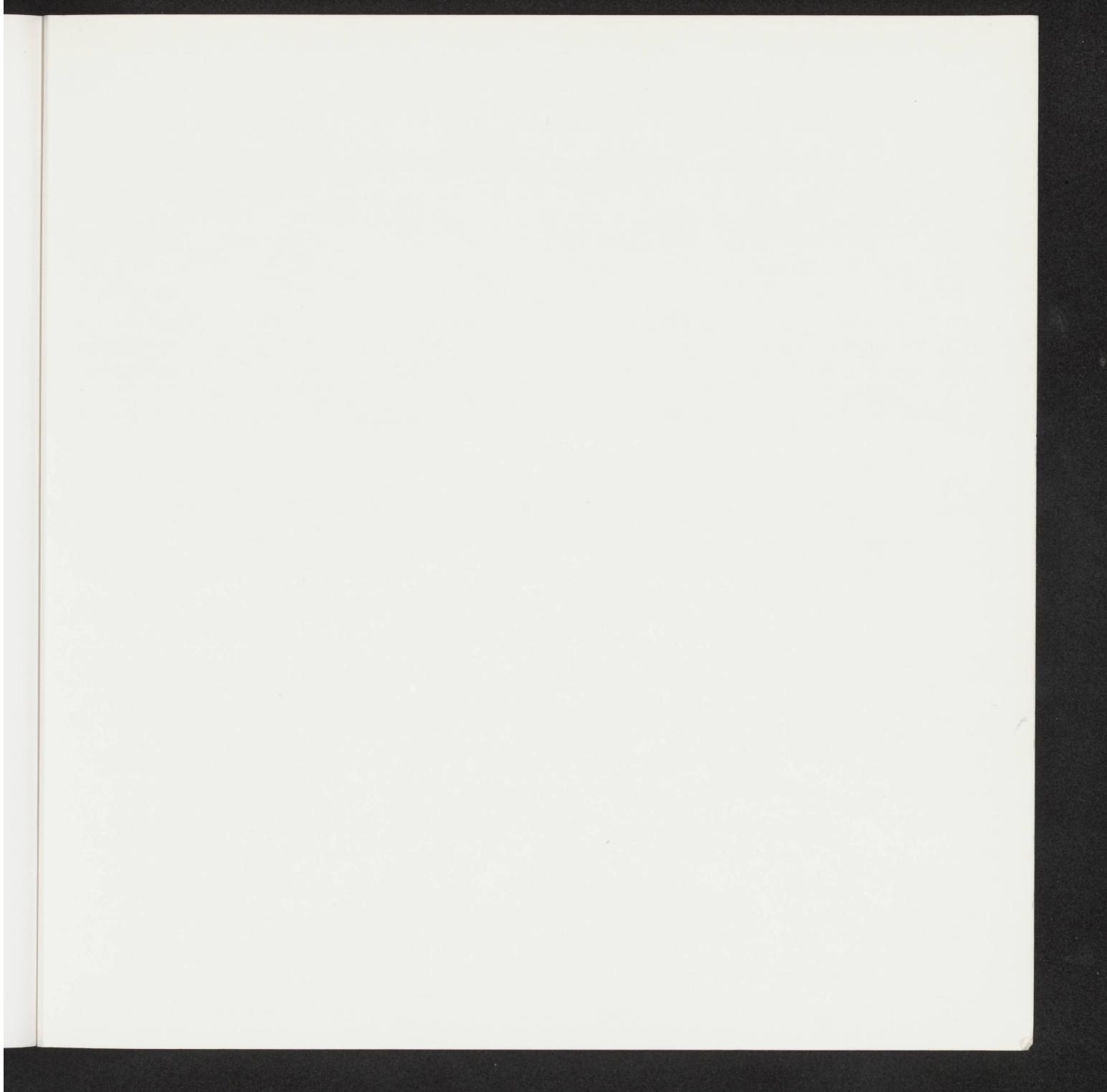
<sup>11</sup>En 1892, « M. le Curé fit blanchir et cimenter la chapelle par Charles Malzarini pour la somme de 276 francs » (Archives paroissiales, Develier. Mémoires de M. le Curé Quenét, curé de 1870 à 1907, transcrits en 1988 par Marcel Nusbaumer). Ces travaux pourraient avoir concerné tant l'intérieur que l'extérieur.

<sup>12</sup>Archives paroissiales, Develier. Carton « Anciens et très précieux documents », enveloppe « Titres de revendication de la chapelle de Develier-Dessus... protestation N° 5 », de Xavier Chappuis, 28 avril 1875.

<sup>13</sup>Mgr Louis Vautrey, op. cit. p. 285.

Photos Michel Hauser

*Le présent ouvrage, tiré à 1200 exemplaires,  
a été achevé d'imprimer le 30 septembre 1999  
sur les presses de l'Imprimerie du Pays, à Porrentruy*



Nº 23, 1999